

e n'augmente les impôrs

Jean-Paul Dalmasso, Maire



Des vacances sportives organisées par le Trinité-Sport Football-Club avec Action Loisirs Jeunes...



L'Astrorama a ouvert ses portes aux plus jeunes

pour un stage de découverte de l'astronomie. de Pâques



Les enfants ont pu laisser libre court à l'improvisation et travailler sur la gestuelle avec l'association Chouette Production lors d'un stage de théâtre à la Cité du Soleil.



Le collège La Bourgade a accueilli le Forum départemental de la danse pour deux journées d'échange et de partage.



Le Comité Sport et Loisirs de la Cité du Soleil a organisé une chasse aux œufs pour les enfants trinitaires.



Les enfants de La Plana ont pu dénicher des œufs en chocolat et autres friandises grâce à l'association ALP.



Les Harley du Cœur ont lancé leur opération Pâques: une chasse aux gourmandises en chocolat grandeur nature.

Sommaire

p. 4 et 5

Vues d'ici

Des moments clés, vos instants dévoilés...

p. 6 et 7

Le budget primitif

Intervention de l'Adjoint au Maire, délégué aux Finances

p. 8

Site Internet

Découvrez le nouveau site de la commune

p. 9

Politiquement vôtre

La tribune des oppositions et la parole du Maire.

p. 10 et 11

Un manuscrit dans le clocher!

Un billet autographe écrit en 1882 a été retrouvé.

p. 12

Caravane du sport

Revivez cette journée sportive...

p. 13

Vie communale

Les informations utiles...

p. 14 et 15

Agenda

Vos rendez-vous et le programme de la Fête patronale

Directeur de la Publication: Jean-Paul Dalmasso
Responsable de la Communication: Alex Crestel
Rédaction: Kardiatou Sy – Infographie: Alexandra Russo
Service Communication – Tél. 04 97 00 07 83
Mél. vivezvotreville@yahoo.fr – www.ville-de-la-trinite.fr
Imprimerie Henri – La Trinité
Tirage 5 200 exemplaires
Imprimé sur du papier recyclé



L'édito Jean-Paul Dalmano

E 14 AVRIL 2016, le budget communal a été voté en assemblée municipale.

La principale information que vous devez tous avoir en tête c'est que j'ai décidé qu'il n'y aurait aucune augmentation de la fiscalité dans notre ville.

Il est du devoir de tout maire de répéter encore et encore que depuis 2014 les dotations de l'État ne cessent de baisser de façon drastique. Si ces dotations ne sont pas la seule rentrée financière pour les communes, elles en sont une partie non négligeable et existent pour financer les compétences que l'État avait transmises aux collectivités territoriales lors des lois de décentralisation de 1982.

Depuis l'arrivée de la gauche au gouvernement, ces transferts de compétence se multiplient, sans compensation financière de l'État.

Mais j'ai le courage avec l'équipe de ma majorité de ne pas abdiquer et de faire face aux décisions inexplicables de ce gouvernement à la dérive qui, avant de sombrer définitivement semble vouloir saigner le contribuable et les collectivités locales.

Je n'ai pas à m'excuser des décisions que je prends qui sont en totale conformité avec mes engagements, d'autant moins que le contexte d'aujourd'hui... nul ne l'avait prévu il y a deux années.

En 2 ans de mandat:

- · j'ai baissé la fiscalité,
- j'ai maîtrisé les finances dans un contexte jamais connu,
- j'ai poursuivi la réhabilitation du centre-ville en commençant par les travaux de la place Pasteur,
- j'ai conforté la sécurité en installant 30 caméras de vidéo protection supplémentaires, en renforçant les effectifs de la police municipale et en augmentant l'amplitude horaire.

Je mets tout en œuvre pour qu'enfin, après des décennies d'inertie, la Zone Anatole-France puisse sortir de l'inondabilité et, je vais aboutir! Je poursuis la promotion et la maîtrise de l'offre immobilière en favorisant le logement attractif et accessible aux jeunes actifs.

Je ne céderai à aucune intimidation et j'assumerai mes décisions qui vont et iront toujours dans l'intérêt de la majorité de la population.

Des moments clés,



Le Service Enfance de La Trinité du SIVoM Val-de-Banquière, en collaboration avec la Mairie de La Trinité, a proposé aux enfants durant les vacances d'avril, des animations: "La fiesta de Rio à Nouméa" pour les 3 - 5 ans et "Le printemps des Mômes" pour les 6 -11 ans. Diverses activités innovantes ont été mises en place: poney aux Gerles, une Passerelle avec la crèche Li Calinous et une autre avec le Service Jeunesse de La Trinité: jeu, participation à la Caravane du Sport, tournoi de Futsal et de football, Torball, sensibilisation au handicap, Capoeira.



L'inspection annuelle de la communauté de brigades de La Trinité s'est déroulée le 24 mars dans la salle du conseil en présence d'Isabelle Martello, 1^{re} adjointe représentant le Maire, qui a accueilli les gendarmes et les autorités, de Robert Nardelli, Maire de Drap, et des Adjoints des différentes communes de la communauté de brigades et de La Trinité. Outre l'esprit de cohésion pour les militaires, c'était l'occasion de communiquer sur le bilan des actions menées, les perspectives et de rencontrer les élus des cinq communes de la ZSP et différents partenaires de la gendarmerie dans une ambiance conviviale. Le chef d'escadron Mottier a souligné les résultats significatifs enregistrés par l'unité sur la baisse de la délinquance depuis la création de la ZSP en collaboration avec les communes et polices municipales.



Prix Bruno-Santicchi

La 22º édition du Grand Prix Santicchi de boules, organisée par La Trinité-Sport, s'est déroulée dernièrement. Une belle rencontre remportée par Patrick Forestier et Ugo Bianchi au terme d'une belle finale dont il aura fallu attendre la dernière boule pointée par Ugo Bianchi pour en connaître le vainqueur. Ils se sont imposés devant un doublé italien conduit par Luca Scassa, sur le score de 10 à 9. La rencontre s'est terminée par un apéritif, en présence du Député Rudy Salles, d'Isabelle Martello, 1^{re} Adjointe au Maire, et des élus de la commune.



Les pilotes, copilotes et l'assistance ont été récompensés pour leurs très bons résultats en présence du Maire Jean-Paul Dalmasso, de l'Adjointe au Maire déléguée au Sport Virginie Escalier et de l'Adjoint au Maire René Ferrero. La journée s'est déroulée au Clos Sainte-Anne, dans la bonne humeur, sous le soleil et avec quelques belles parties de boules, en compagnie des responsables du clos.



Les élèves de CM1, CM2 et les 6e du collège ont participé au Challenge "balle ovale", organisé par le Service des Sports, en présence du Conseiller pédagogique en charge du Sport à l'Inspection académique, au stade du Rostit. Ce cycle a permis de préparer les enfants à "s'affronter" par équipe dans un bel esprit sportif.

vos instants dévoilés

Vues d'ici



Souvenons-nous!

La France a célébré la "Journée nationale du Souvenir des Victimes et des Héros de la Déportation". La Trinité a donc commémoré solennellement la mémoire des Déportés en présence d'Isabelle Martello, Première Adjointe, de nombreux élus, de membres d'associations d'anciens combattants, de Trinitaires et d'enfants du CME avec un dépôt de gerbes au sanctuaire de Laghet et devant le Monument aux Morts du square Barbero. Tous ont ensuite entonné la Marseillaise avant le salut des porte-drapeaux.



Deux licenciés du club trinitaire se sont qualifiés pour les Championnats de France qui se dérouleront à Lyon, grâce à des résultats très prometteurs. En effet, lors des Championnats de Ligue, Mathieu Bleuse (senior) et Adam Chetaoui (junior) ont obtenu chacun la médaille d'argent.



Trinitaire depuis 1987, José Guerra a fêté ses 100 ans! Un moment qu'il a partagé avec son épouse "Tita" et toute sa famille. Enfant, petits-enfants et arrière-petits-enfants étaient présents. Chloé, la petite dernière a tout juste un siècle d'écart avec son arrière-grand-père! Alors un très joyeux anniversaire au centenaire!

Jardin des science

Pour la 5° année, les élèves du Chêne-Vert ont joué aux apprentis scientifiques. Animés par les enfants eux-mêmes, les ateliers entrent dans le Parcours scientifique des enfants à travers une approche ludique: la démarche expérimentale! Ainsi, ils ont pu expliquer à leurs camarades les équilibres, la fabrication d'un puits à poulie ou de sabliers. Une journée magique où les enfants apprennent et partagent en s'amusant.



Forum des métiers



Le collège La Bourgade a organisé son forum des métiers. Pendant toute une journée, les élèves de 4° se sont rendus, en compagnie de leurs professeurs et en présence de nombreux élus, à cette manifestation pour découvrir les différentes orientations qui s'offrent à eux. En effet, il faudra bientôt faire des choix pour ces jeunes et beaucoup de questions se posent: Que faire? Quelle filière intégrer? Quels sont les métiers d'avenir? Cette journée leur a permis de rencontrer des professionnels: avocat, chirurgien esthétique, infirmiers, professeur des écoles...



Les classes de CM1 et CM2 des écoles trinitaires et de l'Abadie ont participé à une course d'endurance dans le cadre de Sport-Passion. Encadrée par leurs enseignants et les éducateurs du Service des Sport, cette action a permis aux 260 enfants de se dépasser tout en s'amusant. Les Adjointes au Maire Virginie Escalier, déléguée au Sport, Marie-France Maloux, déléguée à l'Éducation et Jean-Jacques Carlin, élu du SIVoM Val-de-Banquière ont remis des diplômes qui ont été distribués à chaque participant.



Budget primitif: une gestion maîtrisée

Jeudi 14 avril, le Conseil municipal s'est réuni pour délibérer sur plusieurs points que vous retrouverez dans un prochain numéro de votre bulletin municipal. En attendant, voici les interventions de l'Adjoint au Maire délégué aux Finances, Jean-Paul Audoli, concernant le vote du Budget primitif et le vote des taux d'imposition...

Nous faisons

les assumons!

[des choix]

et nous

ORS DU CONSEIL MUNICIPAL du 10 mars dernier, notre assemblée a longuement débattu des orientations budgétaires pour l'année à venir et des perspectives pour les années suivantes.

Je ne reviendrai pas en détail sur le contexte politique économique et social dans lequel nous vous présentons ce budget de résistance.

La moitié des dotations de l'État supprimées en 4 ans, près de 300 000 € à nouveau supprimés cette année... et la "promesse" de remettre la tournée l'année prochaine en 2017. Cette diminution drastique des ressources des collectivités locales conduit à la chute de l'autofinancement ayant pour conséguence la réduction des services publics offerts à la population et l'effondrement des investissements publics (- 30 % d'ici à 2017) avec tout ce que cela signifie en terme d'emploi, de croissance et de baisse d'activité dans les territoires, selon l'Association des Maires des Alpes-Maritimes, association présidée par notre Conseiller départemental Honoré Colomas et représentant des 163 maires du département, dans un communiqué paru vendredi dernier.

Cette exaspération de l'Association des Maires de France, porteparole des 36 000 maires de France, toutes tendances

politiques confondues, connaîtra un temps fort avec la grande mobilisation et manifestation de colère, lors du Congrès National des Maires qui aura lieu du 31 mai au 2 juin prochain.

Cette situation, insoutenable, la majorité municipale ne cesse de la dénoncer depuis 2 ans. J'ai bien entendu et noté, comme vous tous, lors du débat du Rapport d'Orientations Budgétaires, que la condamnation

de la politique gouvernementale et de ses choix financiers, allait bien au-delà dans cette salle de la majorité municipale.

Mieux vaut tard que jamais!

Reste maintenant à bien mesurer ce que cette politique gouvernementale induit comme choix sur le budget présenté ce soir. Cette condamnation des choix du gouvernement entendue lors du dernier Conseil municipal par ceux-là même qui s'en revendiquaient encore dernièrement, y compris lors de récentes échéances électorales, devrait amener à plus de responsabilité, et assumer devant les Trinitaires cette part de responsabilité. Faire un constat, c'est bien, le dire enfin, c'est bien, l'assumer c'est mieux!

Pour notre part, face à cette situation, dans ce budget de résistance, nous faisons un certain nombre de choix! Nous les faisons et nous les assumons!

Et c'est ainsi que malgré les pressions économiques étatiques, Monsieur le Maire a décidé que les 5576 foyers fiscaux de la commune, ne subiront pas une nouvelle perte de pouvoir d'achat!

Le gouvernement s'en charge déjà!

Il n'y aura pas d'augmentation d'impôt! Ni communal! Ni de fiscalité additionnelle du SIVoM. Les taux tels que nous les examinerons dans la délibération suivante, resteront les mêmes. Choisir dans ce contexte, de ne pas augmenter la fiscalité est un choix courageux, une mesure qui profite à l'ensemble des

10 400 Trinitaires. Et chaque choix effectué par Monsieur le Maire et sa majorité municipale doit profiter, profite et profitera au plus grand nombre de Trinitaires.

que nous faisons le choix de ne pas refacturer cette année au SIVoM

Monsieur le Maire avait annoncé dans son programme qu'il serait le Maire du pouvoir d'achat. Il l'est et le restera! C'est dans le même état d'esprit

150 000 € pour les prestations effectuées par celui-ci, activités

du SIVoM dont de nombreuses familles trinitaires profitent. En ne refacturant pas ces 150000 €, c'est la fiscalité additionnelle du SIVoM qui n'augmente pas. OUI, c'est un cadeau fiscal fait aux Trinitaires qui complète la non-augmentation des taxes municipales!

C'est toute la différence entre ceux qui décident et assument dans le sens de l'intérêt commun, et ceux qui, à l'instar du gouvernement, décident de supprimer la 1^{re} tranche d'impôts sur le revenu, tout en faisant néanmoins supporter, une fois de plus, la note aux communes, c'est-à-dire aux contribuables trinitaires, en supprimant, en plus des dotations, 54 486 €

de compensation de la taxe d'habitation qui était versée par l'État à la commune.

C'est désormais un classique:

- le Gouvernement décide de la Réforme des rythmes scolaires, la commune paie!
- le Gouvernement décide une suppression de tranche fiscale, la commune paie!

Le budget qui vous est présenté ce soir est d'un montant équilibré tant en fonctionnement qu'en investissement. 12 111 869,08 € pour le fonctionnement dépenses et recettes 7999422,68 € pour la section investissement dépenses et recettes.

Mesurer

Assumer

En dépenses de fonctionnement:

Une très grande maîtrise des dépenses à caractère général avec un montant de 2296084,58 € et une diminution prévi-

sionnelle de 267000 €.

Les charges de personnel sont en faible hausse de 110850 € pour un montant

de 6725450 € malgré la prise en compte de l'augmentation liée aux parcours de carrière, à l'augmentation des cotisa-

tions patronales, et la revalorisation du point de l'indice de la Fonction Publique.

Enfin un contrôle rigoureux des

dépenses de **Préserver** gestion cou-

rante devra nous amener à une baisse des charges de l'ordre de 70 000 €.

En recettes de fonctionnement:

La baisse des dotations de l'État, la réduction cumulée des allocations compensatrices, la baisse de la dotation globale de fonctionnement supérieure à 250 000 €, la baisse de compensation de la taxe d'habitation de plus de 54000 €. La Métropole, quant à elle, consciente des difficultés dans lesquelles l'ensemble des communes se trouvent, pour gérer les services publics et investir, a décidé cette année de verser la totalité de sa dotation financière, en dotation de solidarité communautaire, soit une recette de fonctionnement de 396618 €.

En section d'investissement:

Les principales dépenses sont le remboursement de l'annuité du capital des emprunts pour un montant de 1739639,99 € en augmentation de 140 148 €.

177 835,88 € de cette annuité incombent à la Métropole. Comme annoncé lors du ROB, nous ne procèderons cette année à aucun nouvel emprunt, afin de faire baisser à nouveau l'encours de la dette dès l'année prochaine.

En ce qui concerne les travaux en investissement, à noter 125 000 € pour l'Hôtel de Ville et 670 000 € de rénovation de l'Église, ainsi que le solde du Complexe sportif, dernière annuité, d'un montant de 602000 €.

Les principales recettes d'investissement:

80 000 € de fonds de compensation de la TVA.

351389 € d'excédent de fonctionnement capitalisé.

600 000 € de virement de la section de fonctionnement

à la section d'investissement, et enfin la vente de l'ex-Cuisine Centrale, pour un montant de 1140000 €.

Voilà en résumé les principales opérations.

Pour finir, reste à régler le recours concernant la vente de la SATEM, qui prive notre commune d'une rentrée financière conséquente, permettant les futurs investissements nouveaux.

dans un contexte économique Pérenniser très difficile, a pour but de maintenir des finances saines, sans pénaliser le contribuable trinitaire. Une gestion serrée, la maîtrise de l'endettement, de la masse salariale, la fin des entraves de toutes sortes, avec les recours, malgré toutes ces contraintes et les marges de manœuvres limitées, Contrôler les choix que nous faisons sous l'impulsion de Mon-

Vous l'avez compris, ce budget

rigoureux, sincère, établi

Mutualiser sieur le Maire nous permettrons après cette année difficile de dégager à nouveau un autofinancement qui, lié à

la baisse de l'endettement, nous permettra

à l'horizon d'un à deux ans de prévoir de nouveaux investissements conséquents.

Anticiper Détermination, courage et confiance sont les maîtres mots de nos choix politiques présentés ce soir".

Gestion Maîtrisée

Équilibrer

Décider

Taux d'imposition 2016

"Monsieur le Maire vient de rappeler sa détermination à préserver le pouvoir d'achat des Trinitaires. Pour cela, dès la première année, cette volonté s'est traduite par une baisse de la taxe d'habitation. Cette année, encore une fois, nous n'augmenterons pas la fiscalité communale. Nous vous proposons donc de reconduire le taux de 18,60 % pour la taxe d'habitation. Pour information, la movenne nationale est de 23,90 %. Nous sommes à 4,30 points de moins que la moyenne nationale. Nous vous proposons de reconduire la taxe sur le foncier bâti à 19,93 %. La moyenne nationale se situant à 20,20 %. Enfin, la taxe sur le foncier non bâti restera à 26,97 %".



Un nouveau site internet au service des Trinitaires

La Municipalité vous propose de découvrir le nouveau site internet de la commune. Un site plus dynamique, plus fluide et plus fonctionnel. Mais aussi responsive c'est-à-dire un site qui s'adapte aux différentes résolutions d'écrans... et donc son contenu aussi! Les colonnes, par exemple, peuvent s'ajuster, se déplacer, voire disparaître. Les images se redimensionnent, se replacent et il en va de même pour de nombreuses choses, selon les supports de consultation utilisés (tablette, smartphone, ordinateur). Cette évolution s'inscrit dans la volonté du Maire de rendre la commune plus attractive et moderne. Alors, découvrons ensemble ce site :

Slideshow:

pour voir les événements de la commune à venir

Rubriques:

des onglets plus visibles

Le Mot du Maire

C'est avec plaisir je vous invite à découvrir le nouveau site de la ville de La Trinité. Vous savez que la diffusion de l'information due à chaque citoyen est au cœur de mon action.

J'espère que ce site plus convivial et plus fonctionnel répondra à vos attentes.

> Jean-Paul Dalmasso Maire

En Un Clic:

pour accéder rapidement au portail famille et à vos rendez-vous



Les actualités :

pour vous informer sur ce qui s'est passé sur votre commune

Les widgets:

pour accéder rapidement à votre journal municipal, aux vidéos ou aux photos



Tribune des oppositions

LA TRINITÉ MÉRITE MIEUX!

Au dernier conseil municipal, nous débattions du budget 2016.

La municipalité se gargarise de ne pas augmenter les impôts locaux. Encore heureux! Ils sont déjà à un niveau maximum, équivalents à ceux que payent les habitants de la Promenade des Anglais ou de Cimiez, quartiers de Nice où les investissements publics sont plus visibles que dans notre commune...

Et la taxe additionnelle du Sivom, elle, n'a cessé d'augmenter depuis des années (+6 % environ depuis 2008!), alors même que la commune fait le choix de renoncer à se faire payer par ce même Sivom plusieurs centaines de milliers d'euros qu'il lui doit. Un Sivom qui ne rembourse pas La Trinité ce qu'elle paye pour lui, mais qui vient d'investir près de 100 000 euro pour la construction d'une maison des seniors à... Saint-André bien sûr. On cherche sans trouver de tels investissements du Sivom pour La Trinité, pourtant de loin la plus grosse commune de ce Sivom.

Pendant que la majorité municipale renonce à se faire rembourser et donc respecter, elle laisse filer une dette qui augmente d'années en années et a conduit les services fiscaux à faire entrer notre commune dans le Réseau d'alerte.

Du coup, la seule action du maire est de brader le patrimoine communal: tous les terrains disponibles risquent d'y passer, selon les appétits des promoteurs et la volonté de la Métropole de construire les logements les moins valorisants loin de l'ouest...

Dernière trouvaille: l'inscription au budget de la vente (pourtant non encore finalisée) de l'ancienne cuisine centrale pour que la Métropole y installe de simples locaux administratifs ou techniques: un transfert supporté par nos mêmes impôts et qui ne créera aucune activité ni aucun emploi.

Pour tenter de masquer tous ces mauvais choix, les élus de la majorité hurlent et dépassent souvent les bornes de la politesse au conseil municipal et en dehors, quand ils ne réécrivent pas à leur avantage le compte-rendu du conseil municipal.

Cette situation délétère ne pourra pas durer longtemps. Nous continuerons quant à nous de défendre les intérêts des Trinitaires, de plus en plus nombreux, qui ne veulent pas que notre commune soit ainsi maltraitée par ceux qui la dirigent pour l'instant.

L. POLSKI, R. NICOLETTI-DUPUY, K. ROSSIGNOL, A. MOUTON, M-A. ORSINI, I. DEPAGNEUX, G. GIBELLO, conseillers municipaux M. Alexandre Mascagni ne nous a pas communiqué sa tribune.

Chers lecteurs,

Les mois passent et nous ne pouvons que constater une morosité forte et grandissante qui règne dans notre commune.

Républicains, nous avons beaucoup de mal à nous retrouver dans la politique menée par le Maire (Républicain) et son équipe.

Même écartés sans raison, notre volonté est de continuer à travailler pour concrétiser les promesses de campagne que nous avons validées et soutenues.

Dans l'optique de travailler dans le seul but de vous servir, notre opposition devient de plus en plus logique au vu du comportement de la Municipalité. L'équipe municipale en place ne se remet nullement en question malgré un isolement de plus en plus évident vis à vis des communes alentours, des associations maltraitées, des quartiers isolés de toute communication sincère, des parents d'élèves subissant grèves à répétition, sans aucune solution (alors que certains personnels se présentent pour travailler sans être avertis de cette même grève!!!), une journée de l'emploi aux oubliettes, une circulation de contournement mise en place avec une absence évidente de la PM malgré les difficultés rencontrées...

Nous ne faisons que constater une politique en place ressemblant à celle du gouvernement!!! Chercher l'erreur... Et la question qui se pose depuis le début de cette mandature est: qui gouverne La Trinité???

Chers Trinitaires, notre volonté est grande. Cependant nos voix se minimisent devant une majorité "oui-oui", et une opposition grandissante.

Opposition qui ne fait que récupérer des voix pour les prochaines élections qui approchent à grands pas... et pourtant si loin au vu du KO général après seulement deux ans d'existence.

Nous nous sommes engagés auprès de vous pour continuer à voir notre commune grandir, s'embellir, se positionner au sein de la métropole, nous n'y arriverons qu'avec vous chers Citoyens Trinitaires.

> Nathalie CESARONI et Jacques BISCH Elus Indépendants Républicains.

La parole du Maire

Depuis 2012, la situation économique, sociale et financière ne cesse de s'aggraver.

Les décisions gouvernementales impactent directement les finances des collectivités territoriales dont les communes. Les prévisions sont catastrophiques, en quatre années les finances communales seront grevées de près de 4 millions d'euros. Cette perte sèche est assortie de réformes mises à la charge unique des communes et cela va vraisemblablement continuer.

La commune est confrontée à des recours qui, bien que reconnus abusifs par les tribunaux, retardent de plusieurs mois voire même plusieurs années les rentrées financières nécessaires pour l'investissement. Ces manœuvres politiciennes sont irresponsables et je sais que les citoyens en sont excédés. Ceux qui les pratiquent ou ceux qui s'en réjouissent ne peuvent honnêtement ignorer le contexte économique actuel.

Pourtant, je refuse de céder à la facilité et avoir recours au levier fiscal. Ma politique est claire mais ardue: pratiquer le principe de

l'utilisateur payeur afin de ne pas impacter sans distinction l'ensemble des Trinitaires déjà malmenés par la pression fiscale nationale directe ou indirecte.

Ceux qui veulent minimiser cette action n'y sont pas fondés et ignorent votre quotidien. Non seulement j'ai baissé dès la première année de mon mandat la fiscalité locale, mais je suis l'un des rares maires du pays à stabiliser les taux. Ce choix, courageux, nécessite en parallèle d'être en capacité d'activer tous les leviers possibles en termes de rentrées financières.

Je mets tout en œuvre pour optimiser le service public et rationaliser l'activité municipale. De la même manière, tous les terrains communaux font l'objet d'une attention particulière en vue de leur exploitation par la commune ou de leur mise en vente.

Les polémiques naissantes sur le devenir de la zone Anatole-France sont infondées et partisanes.

Celles qui émergent à propos du terrain de La Plana sont du même ordre. Tout cela, c'est de la manipulation, pas du courage.



Un manuscrit d

L'histoire, c'est un tout: des événements mais aussi des hommes.

Euripide, poète grec, écrivait "Le temps n'efface pas la trace des grands hommes"... Et la découverte faite lui donne raison: un billet, en excellent état de conservation a été savamment glissé dans la maçonnerie de l'exhaussement du clocher, le mot d'un homme né en 1849, maçon stucateur qui a travaillé en 1882 sur le clocher de l'église. Une trace du passé, de son passage, de son œuvre... Le journaliste et écrivain français Jérôme Garcin disait si justement: "Qu'est-ce que créer sinon tenter de laisser une trace de son passage sur terre?". Agelo Luraschi l'a appliqué des années auparavant en laissant ce message, espérant secrètement, qu'un jour, il soit découvert. C'est chose faite. Il entre aujourd'hui dans l'Histoire, celle modeste de notre commune...

E 1^{ER} MARS 2016, un billet autographe a été découvert à l'occasion de la réfection du clocher de l'église de la Très-Sainte-Trinité. C'est en effet au cours de l'opération de restauration de l'église de la Très-Sainte-Trinité, initiée en décembre 2015 avec le

soutien de la Fondation du Patrimoine, que M. Pierre Verdet, conducteur de travaux de maçonnerie du patrimoine de l'entreprise SMBR, a trouvé dans le clocher, sur l'élévation ouest à 50 cm au-dessous du cadran de l'horloge, un papier en excellent état de conservation. Ce manuscrit semble avoir été déposé par cet artisan maçon spécialiste du faux-marbre. En voici le texte et sa traduction:

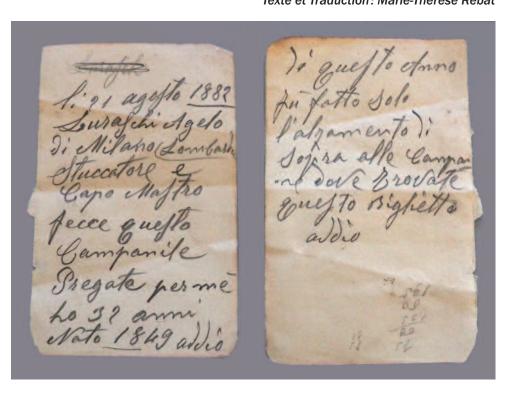
Li 21 agosto 1882 Luraschi Agelo di Milano (Lombardia) Stuc ca tore e Capo Mastro fecce questo Campanile Pregate per me ho 32 anni Nato 1849 addio

Di questo Anno fu fatto solo 1' alzamento di sopra alle Campane dove trovate questo Biglietto addio Le 21 août 1882, A[n]gelo Luraschi de Milan (Lombardie), stucateur et maître maçon, construisit ce clocher. Priez pour moi. J'ai 32 ans. [Je suis] né en 1849. Adieu. En cette année fut seulement exécuté l'exhaussement au-dessus des cloches où vous trouvez ce billet. Adieu.

Texte et Traduction: Marie-Thérèse Rebat



Le conducteur de travaux a remis le manuscrit au maire, Jean-Paul Dalmasso.



ans le clocher!

Rappel des éléments de contexte des années 1880-1882

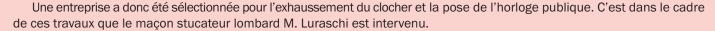
Le 8 août 1880, la commune de La Trinité-Victor consulte le conseil de fabrique pour la pose d'une horloge publique; le conseil communal estime, en effet, que le clocher doit être surélevé afin qu'il soit vu de loin et que les cloches soient entendues de partout, ainsi que pour alerter la population en cas de catastrophe naturelle et de guerre.

Le conseil de fabrique réuni en séance extraordinaire autour du curé approuve le projet, le plan et le devis soumis. Il observe qu'en exhaussant le clocher, il serait nécessaire de placer les cloches plus haut afin que le son, borné à présent par l'église, puisse s'entendre de plus loin.

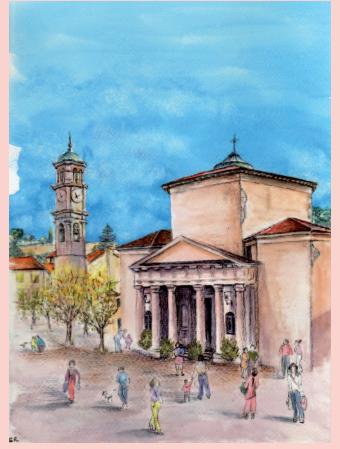
Or, le projet présenté par l'architecte M. Jean-Baptiste Blanchi, comprenant la restauration complète du clocher et s'élevant à 5500 francs, approuvé par délibération du conseil municipal du 18 juillet 1880, ne peut être exécuté par suite du refus de subvention de la part de l'État.

Aussi, une délibération du 25 juin 1882 mentionne-t-elle un nouveau projet dressé par M. Blanchi, s'élevant à la somme de 2500 francs. Le conseil municipal autorise le maire M. Scoffier à traiter avec un horloger-mécanicien pour la fourniture d'une horloge publique à placer au plus haut du clocher de l'église et, pour faire sonner cette horloge, à traiter avec un maître-fondeur pour la commande d'une cloche pesant environ 400 kg.

Le 30 juillet 1882, le conseil municipal, réuni en séance extraordinaire, approuve le projet de traité passé le 28 juillet par le maire avec M. Beignet, horloger-mécanicien à Paris, la dépense s'élevant à 2036 francs. Il approuve également le traité provisoire conclu le 28 juillet par le maire avec sieur Jacques Semeria, fondeur de cloches à Monaco.



Texte rédigé par Marie-Thérèse Rebat



Rappel de la souscription pour la réfection de l'Église

"Trinitaires, vous êtes sensibles à la préservation du patrimoine de notre commune. Pour soutenir la restauration de l'église de la Très-Sainte-Trinité (église, chapelle et clocher), tout en bénéficiant d'une réduction d'impôt, je vous invite à faire un don à la Fondation du Patrimoine, qui nous aide à financer ce projet. Je vous remercie pour le soutien que vous voudrez bien apporter."

Le Maire, Jean-Paul Dalmasso



Comment faire votre don?

- En ligne: www.fondation-patrimoine.org/32594
- Flashez: ce QR code à l'aide de votre smartphone et faites immédiatement un don pour ce projet!
- Par courrier: envoyez ce bon de souscription complété et accompagné de votre règlement par chèque à :

Fondation du patrimoine, CCI Nice Côte d'Azur 20 boulevard Carabacel – 06 005 Nice CEDEX 1

Soutenez la restauration du patrimoine de notre commune!

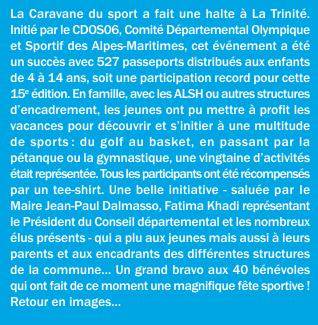
Samedi 11 juin à 20 h 45, venez nombreux apprécier le concert du Père Gil Florini et son répertoire de chansons françaises. Le programme et le lieu vous seront communiqués ultérieurement.



Du sport pour tous les goûts!





















Infos communales



Le Président du Conseil d'administration de la Caisse Nationale des Allocations Familiales, Jean-Louis Deroussen, s'est rendu sur la commune, dans les locaux d'InterVal' Formation, pour découvrir le travail du SIVOM Val-de-Banquière. Après

Visite du Président de la Caisse Nationale des Allocations Familiales

une visite de la crèche, en présence d'Yves Fasanaro, Directeur Général de la CAF des Alpes-Maritimes, Danièle Desens, Présidente du Conseil d'administration de la CAF, Honoré Colomas, Conseiller départemental et Président du SIVoM, Isabelle Martello, Première Adjointe au Maire, déléguée aux affaires sociales, Sophie Berrettoni, Conseillère municipale de La Trinité, Vice-Présidente du SIVoM et de Jean-Jacques Carlin Vice-Président du SIVoM, le Président a échangé avec le Maire, Jean-Paul Dalmasso, et les différents

intervenants sur le partenariat du SIVoM Val-de-Banquière et de la CAF. La CAF, pionnière dans l'évaluation de la politique familiale, a salué les actions pertinentes et de bon sens menées par les équipes du SIVoM en matière de petite enfance, enfance, jeunesse et prise en charge des seniors. Cette déclinaison des politiques publiques est souvent une source d'inspiration et une illustration de ce que veut obtenir la CAF. Les axes innovants envers l'enfance et la jeunesse ont été très remarqués.

Les chenilles processionnaires

Au printemps, l'entière colonie quitte l'arbre pour s'enfouir dans le sol. En cette période critique, nous vous recommandons la plus grande prudence. Outre les pouvoirs urticants des chenilles qui proviennent de leurs poils qu'elles ont la faculté de lâcher lorsqu'elles se sentent en danger, il peut y avoir des conséquences sur les voies respiratoires.

L'Agence Régionale de la Santé (ARS) Paca recommande :

- d'éviter la fréquentation des lieux, à proximité des zones infestées, de porter des vêtements couvrants si l'on se rend malgré tout dans ces zones:
- de ne pas manipuler les chenilles et les nids;
- de ne jamais balayer une procession de chenilles afin d'éviter de créer un nuage de poils urticants;
- d'éviter de se frotter les yeux en cas d'exposition;
- de ne pas faire sécher son linge à l'extérieur, près des pins, par grand vent;
- de prendre toutes les mesures de précaution pour éviter le contact des poils urticants, déposés en particulier sur les pelouses, d'éviter de tondre une pelouse sous les arbres infestés;
- d'éviter de manipuler les animaux sans précaution.

En cas de contact direct d'un enfant ou d'un animal, la consultation d'un médecin ou d'un vétérinaire doit être immédiate. Sinon, prendre une douche tiède en lavant soigneusement les cheveux, changer de vêtements et les laver au-dessus de 60°. Aujourd'hui, il existe des méthodes alternatives au traitement chimique des chenilles processionnaires (pièges sous forme de collier à placer autour des troncs ou pause de nichoirs pour oiseaux insectivores).





Réglementation du brûlage des végétaux

Un particulier n'a pas le droit de brûler ses déchets ménagers à l'air libre. Les déchets dits "verts" produits par les particuliers sont considérés comme des déchets ménagers.

Ainsi, il est notamment interdit de brûler dans son jardin:

- l'herbe issue de la tonte de pelouse;
- · les feuilles mortes:
- les résidus d'élagage;
- les résidus de taille de haies et arbustes;
- les résidus de débroussaillage;
- les épluchures.

Les déchets verts doivent être déposés à la déchetterie de Fuon-Santa, du lundi au samedi, de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h sauf le mercredi. Le dépôt est gratuit et sans limitation de poids pour les particuliers. Vous pouvez également en faire un compost individuel. Toute infraction est passible d'une contravention pouvant aller jusqu'à 450 euros (article 131-13 du Code pénal).

Communiqué

Enquête sur les ressources et les conditions de vie des ménages

L'INSEE réalise, entre le 2 mai et le 25 juin, une enquête sur les ressources et les conditions de vie des ménages. L'enquête s'inscrit dans un dispositif statistique européen et porte sur les ressources et les charges des ménages, les conditions de logement, ainsi que sur la formation, l'emploi et la santé des individus. Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'INSEE chargé de les interroger prendra contact avec eux. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant. Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez. L'enquête prend la forme d'un panel sur plusieurs années, certains des ménages concernés ont déjà participé aux collectes précédentes et connaissent donc déjà bien ce dispositif.



Vos rendez-vous

Service pôle Animation seniors du CCAS

Le Service vous accueille au local des Poivre et Sel du lundi au vendredi de 14 h à 18 h et vous propose des activités ludiques et variées. Tél. 0493543445.

jeudi 28 avril: initiation au dessin et à la peinture, jeux divers; **vendredi 29 avril:** "Les âges florissants" avec les enfants de l'école maternelle Victor-Asso;

mardi 3 mai: gym de 14 h 30 à 16 h 30;

lundi 9 mai: atelier mémoire avec une neuropsychologue

et chorale;

mardi 10 mai: gym de 14 h 30 à 16 h 30 et jeux divers; mercredi 11 mai: piscine de 11 h à 13 h en covoiturage,

art floral (sur inscription) et chorale;

jeudi 12 mai: balade de 9 h 30 à 11 h 30, initiation

au dessin et à la peinture et jeux divers;

vendredi 13 mai: restaurant du mois (sur inscription); mardi 24 mai: gym de 14 h 30 à 16 h 30 et jeux divers; mercredi 25 mai: piscine de 11 h à 13 h en covoiturage, loto et chorale:

jeudi 26 mai: balade de 9 h 30 à 11 h 30, initiation au dessin et à la peinture, jeux divers.

Le local sera fermé, du 2 au 6 et du 16 au 23 mai inclus.

71^e anniversaire de la Victoire du 8-Mai-1945

Dimanche 8 mai. 10 h: départ en bus de la place Pasteur; 10 h 30: commémoration au Monument aux Morts de Laghet; 11 h 30: dépôt de gerbes au Monument du square Barbero.

Les rendez-vous de l'Accueil enfants-parents

L'espace enfants-parents "Li Calinous" vous accueille tous les lundis de 9 h 30 à 11 h 30 au Pôle Petite Enfance pour partager autour de différents thèmes et le mercredi de 14 h 30 à 16 h 30 pour des activités.

mercredi 4 mai: rendez-vous au gymnase; mercredi 11 mai: pôle Petite-Enfance; mercredi 18 mai: rendez-vous au gymnase; mercredi 25 mai: pôle Petite-Enfance. Inscription obligatoire au 04 93 01 65 86.

Permanence CCAS

L'Adjointe aux Affaires sociales, Isabelle Martello, tiendra des permanences au CCAS **mardi 17 mai.** Pour toute demande de rendez-vous, contacter le 04 93 27 64 35.

Après-midi dansant

Le Comité des Fêtes, en collaboration avec le CCAS, organise la prochaine après-midi dansant **samedi 30 avril** de 14 h 30 à 18 h sous le chapiteau.

Participation: 6 euros (entrée et collation). Renseignements: 0680607674.

Randonnées seniors

Le Service des Sports organise des randonnées et promenades pour les seniors à la découverte des trésors de notre région: **lundi 2 mai:** promenade à Théoule (circuit de l'Esquillon);

lundi 9 mai: promenade à Cap Dramont;

jeudi 12 mai: randonnée à Tende. Groupe A: vallon du Réfrei Vacherie de Malabergue, groupe B: vallon du Réfrei et son hameau;

lundi 23 mai : promenade à Antibes (tour du Cap);jeudi 26 mai : randonnée à Chateauneuf d'Entraunes.Groupe A: les Moulins de La Barlatte et Collet de Sen,

groupe B: les Moulins de La Barlatte;

lundi 30 mai: promenade à Peira-Cava (Cime de Peira-Cava et sentier de découverte).

Vide-greniers

Le Comité des Fêtes organise son Vide-greniers annuel dimanche 12 juin, le long du parking des Gerles et sur la place Jean-Moulin. Les inscriptions sont prévues dans la cour de l'école des Gerles, mardi 3, mercredi 4, lundi 9 et mardi 10 mai de 14 h à 18 h.

J'v cours!

La médiathèque vous aide dans la révision de vos examens jusqu'au **11 juin**. De multiples outils vous sont proposés pour mieux vous préparer! Espace de travail, agents disponibles pour vos recherches documentaires, soutien scolaire en ligne, annales, postes informatiques avec wi-fi et photocopieurs sont à votre disposition. Ouvertures exceptionnelles de 9 h à 18 h les **samedis 23 et 30 mai, 6 et 13 juin**.

Graines en troc

La médiathèque vous propose de découvrir sa Grainothèque, un outil qui permet l'échange continu de semences... C'est simple: servez-vous et déposez des graines en échange! Chacun(e) est invité à venir "emprunter" un ou plusieurs sachet(s), puis à enrichir la boîte en fin de récolte, grâce à ses propres productions de graines, identiques ou d'une autre variété, toujours traditionnelle de préférence...

Lire à tout prix

Photographies de Mathieu Do Duc



EXPOSITION

MARDI 10 MAI

AU

VENDREDI 17 JUIN

VENDREDI 17 JUIN
Médiathèque municipale
"Les Quatre-Chemins"





Samedi 21 mai, 15 heures





Médiathèque municipale "Les Quatre-Chemins" Bd François-Suarez Tél. 0493272027

FÊTE PATTRONALE

DU VENDREDI ZO AU LUNDI ZI MAI

VENDREDI 20 MAI : GOLD EN CONCERT

19 heures: restauration et buvette par le Comité des fêtes,
21 heures: allocution de Monsieur le Maire et concert,
Entrée gratuite sur réservation obligatoire
(places limitées), priorité aux Trinitaires.
Séances de dédicaces à l'issue du concert.

Réservations à l'École de Musique, 2 bd François-Suarez, à partir du 2 mai, le mardi de 14 h à 19 h, le mercredi de 9 h à 14 h, 6 places maximum par personne se déplaçant avec un justificatif de domicile.

SAMEDI 21 MAI

Défis dans la ville de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h. Animations sportives proposées par le service des sports destinées aux enfants trinitaires. Temps fort de la journée, le défi interquartiers.

14 h 30: bal intergénérationnel sous le chapiteau, animé par DJ Palou. Entrée gratuite, collation gratuite pour les Poivre et Sel sur présentation du coupon CCAS

16 heures: goûter offert par la municipalité aux enfants des écoles trinitaires - remise du trophée interquartiers.

Restauration et buvette assurée toute la journée par le Comité des Fêtes

DIMANCHE 22 MAI

10 heures: dépôt de gerbes au Monument aux Morts, 10 h 30 : Messe.

LUNDI 23 MAI

Concours de boules au clos Sainte-Anne en triplettes arrangées.

Reservé aux Trinitaires et licenciés trinitaires.

ANIMATIONS FORAINES DURANT TOUTE LA DURÉE DE LA FÊTE PATRONALE



CONCERT GRATUT.

VENDREDI ZO MAI Z1 HEURES SOUS LE CHAPITEAU



*RÉSERVATION OBLIGATOIRE, VOIR CONDITIONS À L'ÉCOLE DE MUSIQUE, Z BD FRANÇOIS-SUAREZ

